

RÈGLEMENT DU GRAND JEU 2026
« GAGNEZ 1 T DE PAILLE DE LIN LINAPAILLE »
(soit 60 balles de paille de lin LINAPAILLE – poids unitaire $\pm$ 20 kg)
Organisé par litier-elevage.com

ARTICLE 1 – ORGANISATION

La société **SARL ECOBOX**, editrice du site internet www.litier-elevage.com, dont le siège social est situé au
43 route de Neufchâtel – 76440 Sommery – France,
organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé :

« GRAND JEU – GAGNEZ 1 T DE PAILLE DE LIN LINAPAILLE »

Le jeu se déroulera sur le site internet litier-elevage.com du **1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus** (ci-après dénommé « le Jeu »).

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Jeu est **strictement réservé aux professionnels de l'élevage**, personnes physiques majeures (18 ans révolus), résidant en France métropolitaine et pouvant **justifier d'une activité professionnelle réelle, déclarée et en cours** dans l'une des catégories suivantes :

- Élevage laitiers
- Élevage bovins
- Élevage volailles
- Élevage lapins
- Élevage porcs
- Élevage ovins
- Élevage caprins
- Élevage gibiers
- Élevage rongeurs
- Élevage chiens
- Élevage chevaux
- Zoo

⚠ Toute participation émanant d'un particulier, d'un amateur, d'un non-professionnel ou d'une structure ne relevant pas de l'une de ces catégories sera automatiquement annulée, sans préavis ni justification.

Le nom du participant doit correspondre exactement à celui de l'exploitant professionnel.

L'organisateur se réserve le droit de **demander à tout moment tout justificatif professionnel** (numéro SIRET, attestation MSA, Kbis, déclaration d'activité, etc.) afin de vérifier l'éligibilité du participant.

À défaut de fourniture ou en cas de justificatif jugé non conforme, la participation sera annulée.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au Jeu, le participant doit :

- compléter intégralement le formulaire de participation en ligne,
- fournir des coordonnées exactes, complètes et vérifiables (nom, prénom, adresse postale, e-mail, téléphone),
- répondre correctement à la question obligatoire,
- certifier sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et son statut d'éleveur professionnel.

Toute participation :

- incomplète,
- erronée,
- mensongère,
- multiple,
- frauduleuse,
- transmise après la date de clôture,
- ou ne respectant pas le présent règlement

sera considérée comme **nulle et non avenue**, sans possibilité de réclamation.

ARTICLE 4 – GRATUITÉ DU JEU

La participation au Jeu est **entièrement gratuite** et **sans obligation d'achat**.

Aucun frais, quel qu'il soit, ne sera remboursé aux participants, notamment les frais de connexion, de communication ou de déplacement.

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DU GAGNANT

Un tirage au sort sera effectué **le mercredi 3 février 2027**, sous contrôle d'un huissier de justice, parmi l'ensemble des participations valides.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier le tirage au sort en cas de :

- force majeure,
- problème technique,
- fraude,
- participation non conforme,
- ou toute circonstance indépendante de sa volonté.

Le gagnant sera contacté par téléphone uniquement afin d'organiser la remise du lot.

Le gagnant devra accepter que la conversation téléphonique lui annonçant qu'il est le gagnant soit diffusée sur tous les réseaux sociaux de la société ECOBOX ainsi que sur le site internet litiere-elevage.com.

À défaut de réponse du gagnant **dans un délai d'un (1) mois** à compter de la première prise de contact (message téléphonique), ou en cas de non-conformité aux conditions du Jeu, **le lot sera définitivement perdu**, sans remise en jeu ni nouveau tirage au sort.

ARTICLE 6 – DOTATION

Le lot mis en jeu est :

 **1 tonne de paille de lin LINAPAILLE, soit 60 balles de paille de lin LINAPAILLE d'un poids unitaire d'environ 20 kg**, livrées gratuitement à l'adresse indiquée par le gagnant, sous réserve d'accessibilité du lieu de livraison.

Cette adresse doit parfaitement correspondre à celle qui justifie de l'activité professionnelle.

Le lot :

- est strictement personnel,
- ne peut être ni échangé, ni vendu, ni cédé,
- ne peut donner lieu à aucune compensation financière, totale ou partielle,
- ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation en cas de retard, perte, vol ou détérioration indépendante de la volonté de l'organisateur.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU GAGNANT

Le gagnant accepte expressément et sans réserve :

- d'être filmé et photographié,
- d'être cité nominativement,
- que son exploitation soit mentionnée,

dans le cadre de contenus diffusés par la société ECOBOX sur son site internet, ses réseaux sociaux et tout support de communication, **sans limitation de durée ni de territoire, et sans contrepartie financière.**

Le gagnant s'engage également à :

- transmettre régulièrement des photos et/ou vidéos de l'utilisation de la litière LINAPAILLE,
- autoriser la société ECOBOX à exploiter librement ces contenus à des fins promotionnelles, commerciales et marketing.

Tout refus entraînera la perte immédiate du bénéfice du lot, sans possibilité de recours.

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion du Jeu et à la remise du lot.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données en adressant une demande à :

 contact@ecoboxnature.com

La participation au Jeu vaut consentement à recevoir des communications commerciales, informatives et promotionnelles de la société ECOBOX litiere-elevage.com (e-mail, SMS).

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- dysfonctionnement du réseau internet,
 - interruption du Jeu,
 - force majeure,
 - erreur imputable au participant,
 - impossibilité de livraison indépendante de sa volonté.
-

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au Jeu implique **l'acceptation pleine, entière et sans réserve** du présent règlement.

Toute contestation devra être formulée par écrit avant le **31 décembre 2026** à l'adresse de l'organisateur.

ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au **droit français**.

Tout litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

ORGANISATEUR :

SARL ECOBOX

litier-elevage.com

43 route de Neufchâtel

76440 Sommery – France



02 35 90 54 17



contact@ecoboxnature.com

.....